ESTIMATES

National Battlefields Commission

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Minister of Public Works and Government Services Canada — 2003

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Catalogue No. BT31-4/49-2003
ISBN 0-660-62411-7

104-06473/

Foreword

In the spring of 2000, the President of the Treasury Board tabled in Parliament the document "Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada". This document sets a clear agenda for improving and modernising management practices in federal departments and agencies.

Four key management commitments form the basis for this vision of how the Government will deliver their services and benefits to Canadians in the new millennium. In this vision, departments and agencies recognise that they exist to serve Canadians and that a "citizen focus" shapes all activities, programs and services. This vision commits the Government of Canada to manage its business by the highest public service values. Responsible spending means spending wisely on the things that matter to Canadians. And finally, this vision sets a clear focus on results – the impact and effects of programs.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens on behalf of ministers. Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective performance reporting (provided in the *Guide to Preparing the 2003 Departmental Performance Report*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes - benefits to Canadians and Canadian society - and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets the department's performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

In performance reports, departments and agencies strive to respond to the ongoing and evolving information needs of parliamentarians and Canadians. The input of parliamentarians and other readers can do much to improve these reports over time. The reader is encouraged to assess the performance reports of organisations according to the established principles, and provide comments to departments and agencies to help them improve in their next planning and reporting cycle.

This report is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site:
http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dpre.asp

Comments or questions can be directed to:
Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

Performance Report

For the period ending
March 31, 2003

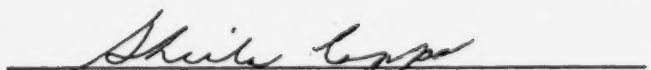

HONOURABLE SHEILA COPPS, PC, MP
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

TABLE OF CONTENTS

PART I: Message

Message from the Minister of Canadian Heritage 5
Message from the President of the National Battlefields Commission 7

PART II: Organization and Commission's Strategic Context

a) Mandate, Vision and Mission 9
b) Departmental Organization 10
1. Business Line Description 10
2. Human Resources 11
c) Strategic Intervention Framework 11
1. Context 11
2. Financial Resources 12
3. Changes Over the Last Few Years 12

PART III: Performance Information

1. Global Performance 15

2. Strategic Results 15

2.1 One of the most prestigious parks in the world 15
2.2 The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting 17
2.3 High quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country 20

PART IV: Management Practices

a) Modern Comptrollership 24
b) Human Resource Management 24
c) Risk Management 24
d) Government On-Line 24
e) Service Standards 24
f) Regulator Affairs 25

PART V: Horizontal Themes

a) Sustainable Development 25
b) Social Union Framework Agreement 25
c) Service Improvement Initiative 26
Reporting Template for External Charging 27

PART VI: Appendix

Appendix 1: Financial Performance 28

Financial Table Applicable to the Commission 28
1. Summary of Voted Appropriations 28
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 29
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending 29
4. Resource Requirements by Organization and Business Line 30
5. Revenues 31

Appendix 2: Consolidated Reporting 32

Storage Tanks 32
Statutory Annual Reports and Other Departmental Reports 32

Appendix 3: Other Information 33

Resource people 33
Legislation Administered and Associated Regulations 33

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Canadian Heritage Portfolio, which includes the National Battlefields Commission, collaborates with partners across Canada to develop policies and deliver programs that help strengthen the connections between Canadians and encourage understanding between our diverse communities.

The National Battlefields Commission is instrumental in fostering access to our history, culture and heritage, and building a strong and vibrant Canadian society. Outside of our borders, we endeavour to present Canada as an international model of diversity, as seen in our cultural heritage, bilingualism, and multiculturalism.

For almost a century, the National Battlefields Commission has been committed to preserving the Plains of Abraham, one of Canada's most important historic sites, as well as giving Canadians access to one of the most prestigious urban parks in the world. Through its activities, the Commission continues to contribute to the well-being of all Canadians and visitors from abroad who visit and enjoy this unique site, which represents an important chapter in our history.

This Performance Report highlights the important contributions from a key member of the Canadian Heritage Portfolio. Through this report, the National Battlefields Commission presents us with the results of its established partnerships and collaborations. It also sends a message that the Government of Canada and its employees take pride in strengthening and promoting our artists, athletes, language and cultural communities.

Sheila Copps

Canada

The Canadian Heritage Portfolio

Department of Canadian Heritage
Canada Council for the Arts
Canada Science and Technology Museum
Canadian Broadcasting Corporation
Canadian Film Development Corporation (Telefilm Canada)
Canadian Museum of Civilization
Canadian Museum of Nature
Canadian Race Relations Foundations
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
National Archives of Canada
National Arts Centre
National Battlefields Commission
National Capital Commission
National Film Board of Canada
National Gallery of Canada
National Library of Canada
Parks Canada Agency
Status of Women of Canada

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

In spite of being a small agency that forms part of the Canadian Heritage Portfolio, the National Battlefields Commission contributes to the success of the portfolio mission as far as its human and financial resources allow. It endeavours to inform people about Canada's history, conserve and develop one of Canada's most important historic parks, strengthen bonds between Canadians, develop a sense of pride and belonging with respect to one of the Government of Canada's most prestigious sites, and promote and celebrate cultural and linguistic diversity. Its goal, then, is to enable Canadians to understand where they come from, become more familiar with their country and their history and, above all, see all of this as a heritage to be shared and preserved for future generations.

In 2002-2003, the Commission continued its efforts to conserve and maintain the site to ensure that it would remain safe and retain its prestige. On account of the site's location, the Commission must ensure that it is well looked after so that it can project a positive image of the Government of Canada in the heart of the capital of the province of Quebec. At the same time, the Commission makes optimal use of the park by offering customer service and activities that truly meet the needs of all clients.

The main highlight of 2002-2003 was the inauguration and opening to the public of the Louis S. St. Laurent Heritage House, which is now a visitor reception site and a monument to St. Laurent, Prime Minister of Canada from 1948 to 1957. It is a monument to his career as a jurist and a politician, to his major achievements and to his family life on Grande Allée in Quebec City.

Apart from that, this year was mainly one of stabilization and maintenance of quality services, studies, analysis, fit-up and improvements. The Commission is aware of the need for change to better meet its objectives and fulfill its mandate, in line with its vision and self-imposed mission.

Although the Commission feels that its resources do not allow it to promote its services adequately or to do all that it feels it needs to, in terms of educational services and history, to fulfill its mandate effectively and contribute to the portfolio mission, it continues to do all that is required of it. It strives to maintain a balance between the historic and urban vocations of the National Battlefields Park, ensure that as many Canadians as possible can enjoy the site, comply with government priorities and help the government meet its commitments.

With respect to the future, the Commission hopes to develop a steering and investment plan that it will follow until 2008, when it will celebrate its 100th anniversary. This objective, however, depends on the long-term, regular consolidation of its budgets for routine operations and investments.

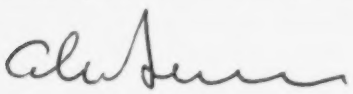

André Juneau
President

PART II: Organization and Commission's Strategic Context

a) Mandate, Vision and Mission

The National Battlefields Commission takes its mandate from the *Act respecting The National Battlefields at Québec*, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908. The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of *the Financial Administration Act*, and comes under the portfolio of the Minister of Canadian Heritage. Land administered includes:

- the Plains of Abraham, site of the battle of 1759 between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of Sainte-Foy in 1760;
- St-Denis Park, east of the Québec Citadel, overlooking Cape Diamond;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the Louis S. St. Laurent Heritage House located at 201 Grande Allée East in Québec City;
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Québec City.

MANDATE

to acquire and conserve Québec City's great historic battlefields;

turn them into a national park;

preserve this historic Canadian legacy for future generations;

and develop the sites so that the public can benefit from these riches.

VISION

To make this historic park a national showcase, where all Canadians can identify with and gain a better understanding of the history of Canada, and to help strengthen Canadian unity.

MISSION

To ensure that all the cultural, recreational, natural and scientific resources of the park are developed in the best interest of Canadians and that the image of the Government of Canada is strengthened without compromising the historic character of the site.

b) Departmental Organization

The Commission is made up of seven commissioners appointed by Governor General in Council. In addition, its enabling legislation authorizes a representative of the Provinces of Québec and Ontario to sit on the Commission, representing the major partners in the creation of the Commission in 1908. Its head office is located at 390 de Bernières Avenue, Québec City, on the Plains of Abraham.

1. Business Line Description

Under the Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) in effect for 2002-2003, the National Battlefields Commission'organization is presenting into three activities and seven sub-activities:

Conservation, comprising the following units:

- Maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and tear and deterioration and slows down or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;

- Surveillance and Security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected; enforces traffic and parking and regulations; ensures the safety of site users; and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;

Development, comprising the following units:

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the park, the dissemination of information to the public and reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public; for reporting purposes, the results of the new Cultural and Technical Service also go here.

- Communications, which sees to promotion and advertising for the activities and services and to ensure the visibility of the Commission and the federal government;

Administration, which comprises management and administrative services and financial services and includes Payments in Lieu of Taxes.

2. Human Resources

In 2002-2003, the Commission has 50 full-time equivalents (FTEs), distributed as follows: 28 permanent full time, 27 seasonal, 17 on call, 8 permanent part time and 17 students, for a total of 97 employees during the peak period of the year.

C) Strategic Intervention Framework

1. Context

The National Battlefields Commission was created in 1908, so it will soon be celebrating its centennial (in 2008). The site it administers was the theatre of key moments in Canadian history, decisive ones for the fate of America. To properly fulfill its mandate, to achieve its vision and its mission, the Commission hopes before long to fully restore the park and to make important strides in enhancing it so that Canadians may enjoy it to the fullest. There is still much left to do.

That is the hope that has inspired the Commission in its work during 2002-2003 and will continue to inspire it in coming years, as its own centennial approaches and excitement builds over the festivities surrounding the 400th anniversary of Québec City, since Battlefields Park was the most important gift to the people of Québec City on the occasion of its tercentenary.

Battlefields Park has become a rallying point, located as it is in the heart of Québec City, and in its role as an important federal entity here, not only by its size but by its strategic location and its visitorship: more than 4,000,000 visitors/users a year. The Park is also much sought after for the conduct of large-scale public events in Québec City, whether social, sporting, cultural or recreational: the Québec City Winter Carnival, Québec City's National Day, Canada Day and the Québec City Summer Festival, to name just a few. All of these events, which have become classics and even traditions, stress the site and call for special conservation measures.

The Commission is also subject to pressure in a number of other areas, in particular as regards beautification of surrounding areas, financial investment in the development of parks or green spaces, museums and cultural/tourist attractions throughout the Québec City region. These endeavours oblige the Commission to step up its efforts to remain competitive and sometimes to speed up development work on some parts of the park. Finally, the age of the park's infrastructure calls for a serious makeover.

The socioeconomic context may also have an impact on the conduct of activities, just as the weather may have an impact on revenue generation and may place serious constraints on the Commission, in view of its budgetary position.

2. Financial Resources

The Commission's overall budget is $9,156,107, including the supplementary budget of $1,145,825 for miscellaneous projects; $7,732,226 comes from government budget appropriations, while $1,423,881 is revenue generated by the Commission. It is important to note that this revenue represents 15.55% of the overall budget and is essential in fulfilling the Commission's mandate. It goes to pay not only wages but also operating expenses. Without this revenue, the Commission would not have been able to maintain its regular level of maintenance nor achieve the current level of service, particularly with respect to teaching activities and other public services. However, it is important to note that this amount is probably the maximum that can be achieved under current circumstances.

In 2002-2003, the Commission received an additional budget of $425,000 under Program Integrity. This amount was distributed among the various services in such a way as to meet the most pressing needs and to allow for some leeway in the form of a $258,000 contingency fund. This fund is also intended to cover certain capital expenditures. However, it is insufficient to enable the Commission to carry out a multi-year renovation and enhancement plan.

3. Changes over the Last Few Years

For several decades, the Commission worked to create and develop Battlefields Park. It began to enhance the Park in a modest way, with meagre resources, in the 1980s; the effort became somewhat more sustained in the 1990s as an Interpretation Centre was created. In the course of the following years, the Commission obtained special budgets for renovation work, mainly intended to ensure users' and visitors' safety, with other endowments for the enhancement of the Park, in particular through the creation of the Discovery Pavilion of the Plains of Abraham and the Canada Odyssey exhibit, and the special budget to provide suitable facilities for event organizers.

Important objectives

In view of the site's importance as a historic Canadian park and as an urban park, the Commission feels that to properly fulfill its mandate and achieve its mission and vision, it must be able to carry on the endeavours it has begun while shaping them so that they have a greater impact on all Canadians. Its present resources, however, do not enable it to achieve the level of activity it would like. As an example, the Commission is planning:

- To become the reference for the Conquest and all that ensued for the history of Canada and America;
- To make highly successful educational programs nationally available;

- To develop interpretive and outreach programs and teaching tools for various client groups, both in terms of history and of nature;
- To give greater scope to thematic interpretation activities and to forge links with various other groups;
- To undertake archaeological digs and create participatory workshops;
- To redevelop certain parts of the Park,
- To place greater emphasis on the "nature" component;
- To keep plantings going longer into the fall;
- To raise the level of some of the shows that are put on and to give greater support to the cultural community and the representation of Canadian cultural diversity;
- To provide more services to visitors.

PART III: Performance Information

1. GLOBAL PERFORMANCE

On the whole, the National Battlefields Commission has met its obligations as regards regular operations in its various fields of endeavour and has maintained the same level of service as the previous year. It completed renovations of the Louis S. St. Laurent Heritage House and inaugurated it. In addition, by gaining for the objectives set out above, the Commission also succeeded in redeveloping parts of the Park and improving some of the services and activities offered to the public. Fuller explanations will be found in the presentation of results.

The year 2002-2003 was actually more one of stabilization and maintenance of services, studies and analysis, even though some of the actions taken will help improve services in coming years: for example, the redesign of the Commission's website.

2. STRATEGIC RESULTS

2.1 One of the most prestigious parks in the world

Context and background

The Battlefields Park (Plains of Abraham) was created in 1908 at a time when large urban parks were being created all over the world and was one of the first historic parks created in Canada. By its layout, its horticulture and its geographical location, it is among the most prestigious urban parks in the world. It was laid out by Canada's premier landscape architect, Mr Frederick G. Todd. It helps to emphasize the value of the Canadian government's role in the heart of the capital of the province of Québec.

The Commission's objectives are to ensure a high-quality layout in order to maintain the Park's prestige and to continue to provide the Canadian people with one of the world's most prestigious parks.

Resource assignment

The resources allotted to the achievement of this result are mainly the regular budget of the development, horticulture and arboriculture Service, which is set at $551,840. This amount includes $150,000 under Program Integrity.

Partnerships

The Commission has primary responsibility for the achievement of this important goal. All partners play a role in promoting this horticultural site, since the Commission is a member of such associations as the Association des Jardins du Québec, and in conducting

activities to raise awareness of various aspects of the natural sciences and of the importance of protecting the environment. Among the partners in the Great Celebration of Nature, held in 2002, were the Department of Natural Resources of Canada, the Jardin zoologique du Québec, the Société de l'arbre du Québec, the newspaper Le Soleil, and the landscaping firm Enviram.

Key objectives and overall results

For the Commission, managing one of the world's most prestigious parks contributes to:

- Strengthening feelings of pride and belonging among park visitors and also the government of Canada's presence in the heart of Québec City;
- Raising public awareness of the importance of protecting the environment and nature in everyday life;
- Acquainting thousands of visitors and users with the heritage value of the Park thanks to its historical, cultural, recreational and natural wealth;

Issues and risks

In order to accomplish this, the Commission must maintain high development quality so that the Park's appearance can sustain comparison with new developments in the surrounding area, even if it is sometimes necessary to alter its work schedules. This is a large challenge, as the Commission has so little leeway financially and in terms of human resources. What's more, the Park will be celebrating its centennial in 2008 and a number of areas need to be redeveloped or rejuvenated. A certain amount of work is also required to ensure visitor safety. These considerations, together with growing public interest in horticulture, places increased expectations and obligations on the Commission in this area.

Links to the RPP

In connection with the objective of managing one of the world's most prestigious parks and in line with established plans and priorities for 2002-2003, the Commission, in addition to maintaining what was already considered a very good development quality, has undertaken some redevelopment in high traffic areas for an additional sum of $40,000, thus enabling a few of the Park's main attractions to be enhanced. Thus, it developed an improved design for the pedestrian entrances to the Park, and landscaping was done around the Louis S. St. Laurent Heritage House. A "Great Celebration of Nature" event was held to publicize the Commission's services, its natural and horticultural heritage, and to make visitors aware of the importance of nature in everyday life. It should however be noted that interpretation and awareness activities are covered by the communications budget.

The Commission allotted additional resources on the order of $50,000 to keep floral arrangements blooming longer than in previous years for the benefit of users and visitors, since there are many tourists in September and early October, what with warmer autumn weather, and to do some other horticultural work, in particular shrub maintenance.

Each of the Commission's services is undertaken for the purpose of managing one of the world's most prestigious parks, even though the main beneficiary is the development, horticulture and arboriculture department.

Client satisfaction

The Commission does not have sufficient resources to have a professional survey done to determine client satisfaction. However, a professional survey done in 1998 showed that 92% of visitors/users were (very or fairly) satisfied with the Commission's work as the site manager. A few in-house surveys have more recently corroborated this degree of satisfaction. We are unable to supply any precise recent data, but on the basis of comments heard from visitors and staff observations, the Commission believes that the rate of satisfaction held up well in 2002-2003.

2.2 The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting

Context and background

In order to properly fulfill its mandate, the Commission must engage in land conservation operations, do maintenance and undertake more thorough renovations when necessary, and look after surveillance and safety operations for users so as to prevent accidents and damage. It also has a responsibility to enforce regulations applicable within park boundaries, that is, the park regulation as such and road traffic rules.

The main challenge for the Commission, in achieving this result, is to maintain the balance between the Park's historical and urban vocations, that is, between its role of interpreting history and its use for popular public activities. It must also preserve the peaceful nature of the Park even as it makes it a dynamic place with full public access.

Resource assignment

The resources allotted to achieve the desired result mainly consist of the regular budget of the maintenance Service, $1,033,159, and the security Service's budget of $333,075, for a total of $1,366,234, which includes the distribution of Program Integrity funding to each units, the amounts being respectively $88,000 and $20,000.

Partnerships

In order to achieve this result, the Commission has for some years been in partnership with **Québec City** in conducting maintenance, refit and equipment loan projects valued at approximately $100,000. In addition, the Commission is taking advantage of a co-operative arrangement with the **Department of National Defence** for the supply of energy, the exchange of services and the use of a parking lot. **Québec City** also supports the Commission with respect to various offences or accidents that may occur on Park grounds.

Key objectives and overall results

For the Commission, allowing quiet use and enjoyment of Battlefields Park consists of:

- Making a federal territory in the heart of Québec City into a locus of exchange where people can get together, have fun and find common ground.
- Enabling the park grounds to be used for historical, cultural, recreational and nature uses.
- Enabling the park grounds to be used to enhance public welfare, at once through their relaxation function and their sporting uses.
- Helping to strengthen the Canadian social fabric and emphasize those values that set us apart (respect for diversity).
- Helping to foster a feeling of identity by managing, maintaining and developing the park grounds in such a way that users and visitors will be proud of the park, their park, an important property in the City of Québec.

Issues and risks

Levels of maintenance and safety both depend on the use made of the site. As it happens, use of the site has greatly increased over the last few years and the Commission has been receiving an increasing number of requests from various groups for use of the Park. Such use involves expenditure of resources to establish agreements for site and building control, maintenance and cleaning. Even though some organizations are required to pay the cost of this work or even do the work themselves, the fact remains that such uses put pressure on the Commission which it, as a major socioeconomic player, is duty-bound to respond to.

During 2002-2003, after agreements were reached with certain organizations, the management method for site maintenance and repairs on the Plains of Abraham was amended. Thus, it was agreed that the Commission would be in charge of land management in order to have better control and to ensure better site repair and maintenance quality after each use. This new method will enable a larger number of visitors/users, like certain organizations, to take advantage of, admire and benefit by the very sought-after green spaces of the Plains of Abraham.

Maintenance and safety also depend on the age of the infrastructure, much of which is in need of serious repair. For example, some roads have deteriorated greatly and some sidewalks will soon be dangerous to users.

Moreover, the Commission is planning to renew much of the infrastructure between now and 2008, which will be its 100th anniversary and also the 400th anniversary of Québec City, so that Battlefields Park will be in the most satisfactory and safest possible condition for the occasion and able to bear comparison with all the redevelopment and beautification being done by Québec City and Québec's Commission de la capitale nationale on the periphery of the Park.

Finally, as previously mentioned, the Commission has very limited financial leeway to cope with unforeseen expenditures or serious breakage.

Links to the RPP and specific results

Having regard to its 2002-2003 Report on Plans and Priorities, the Commission has:

- Arranged for surveillance and maintenance of the Park and its property and maintained movables and immovables, vehicles and infrastructure to the extent it could afford under routine operations.
- Completed the refit of the Louis S. St. Laurent Heritage House (at a cost of $172,000) and undertaken the maintenance of the building. The house is now open to the public; as expected, it is generating rental income of about $40,000, which helps to pay for its maintenance and operation.
- Done some redevelopment as indicated, but the main emphasis has been on the achievement in attaining the previous result, which was more the responsibility of the development Service.
- Pursued its co-operation with Québec City, which is offering a contribution assessed at about $100,000.
- Allotted $33,000 more than in 2002-2003 for maintenance and $20,000 more for safety, when additional credits were received under Program Integrity.
- Allowed the use of Battlefields Park grounds for such large events as the Québec City Winter Carnival, Québec's National Day, Canada Day, the Québec City Summer Festival and some 50 other events of lesser scope that nonetheless had significant economic, social and cultural spinoffs for Québec City and the region.
- Allotted about $116,000 for traffic signage, street signs in the Park, the rebuilding of ornamental fences and the conduct of a number of studies, in particular for the redevelopment of the sports field, the lighting system, a retaining wall, etc.

Client satisfaction

With respect to client satisfaction, the situation is the same as under the previous point.

At all times the Commission seeks to enable Canadians of all ages to move about the Park (the accessible and permitted areas) in complete safety, whether on foot, on bicycles, in cars or on cross-country skis. Thus, the Commission is helping to maintain a healthy environment and preserve our natural and heritage spaces while giving prominence to the role of the government of Canada.

2.3 High quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country

Context and background

Beyond the necessity of protecting the integrity of Battlefields Park, its layout, its beauty, ensuring its maintenance, safety and usability, the Commission plans to enhance the Park grounds, make their history known and become a reference for the history of the battles fought there and of the Conquest. Therefore, it has to be dynamic and provide quality activities and services to make people aware of the wealth of the Park, its history and Canada's history.

Resource assignment

Three units are devoting their respective budgets to achieving that goal.

Client Services, with a budget of $600,766, puts on various interpretation activities for groups of all ages, in particular guided tours and teaching interpretation activities. In addition, it manages exhibits and visitor facilities such as the Battlefields Park Interpretation Centre, the "Canada Odyssey" on the history of Canada, the Martello towers and the Louis S. St. Laurent Heritage House, which was opened to the public during the summer of 2002.

Cultural and Technical Services, with a budget of $72,200, puts on some 43 free shows at the Edwin Bélanger Bandstand and looks after technical maintenance for exhibits.

Communications Services, with a budget of $215,712, promotes all of the Commission's services and activities and helps to organize one-off events to publicize various aspects of the Plains of Abraham (Battlefields Park).

The total resources devoted to achieving this result, consisting mainly of enhancement expenditures, are $888,678. Program Integrity has enabled new resources amounting to $40,000 to be allotted to routine operations in these areas.

Partnerships

All of these services have a number of partnerships that help make their activities a success. In particular, these are sponsorships, whether by Le Journal de Québec, CITF Rock Détente, TQS, the newspaper Le Soleil, or FM 93, that enhance the visibility of services, activities and shows in the media. There is also an exchange of services with the Musée national des beaux-arts du Québec (formerly known as the Musée du Québec), which lends space for the Interpretation Centre. In addition, partners from various tourist associations have developed tour packages: in particular the Québec City Citadel, Parks Canada, the Observatoire de la Capitale and Les Chalets Mont Sainte-Anne.

In 2002-2003, the value of these partnerships was set at about $170,000. Some partners provided the Commission with free advertising, others gave discounts, and still others offered door prizes at special activities organized by the Commission.

Key objectives and overall results

The Commission's activities and services contribute to some extent to the strategic objectives of the Department of Canadian Heritage, that is:

- Showing initiative in raising awareness of Canadian history;
- Helping to strengthen the Canadian social fabric and emphasize those values that set us apart (respect for diversity) by raising awareness of the period of the Conquest through exhibits and various interpretation activities.
- Promoting understanding of the origin of Canada's linguistic duality and the contributions of First Nations through exhibits and interpretation activities.
- Promoting understanding of the inheritance handed down by the French, the British, the Canadians and the First Nations people living together in New France through exhibits and interpretation activities.
- Promoting access to and participation in Canada's cultural life by putting on shows and giving artists, including young artists and those from other provinces, an opportunity to perform and become better known.

Issues and risks

In seeking to achieve enhancements and fulfill its mandate as it would wish to do, the Commission faces significant but very stimulating challenges. A very great deal remains to be done in view of the enormous potential of the park grounds, their history, the history of the country as it relates to Battlefields Park and to the Conquest, to more effectively achieve the key objectives mentioned above.

The main goal is to make significant progress by 2008, for the Commission's 100th anniversary. By 2008, the Commission ought to have taken its rightful place and extended its activities to the national level. However, there is a danger that it will not have enough financial resources.

Links to the RPP and specific results

Having regard to its 2002-2003 Report on Plans and Priorities, the Commission has:

- Hosted a number of visitors at the Interpretation Centre, the Martello towers, the "Council of War" activity, the guided bus tour, and the Canada Odyssey exhibit, the total attendance at which reached 36,160* visitors. The number of visitors in 2002-2003 held steady with respect to the previous year.
- Put on some 40 teaching interpretation activities through various school and adult education groups. Attendance stood at 1,019* groups, or about 39,208* individual participants; this was an increase of some 19% over the previous year.
- Organized thematic events such as the Great Celebration of Nature, Abraham's Big Picnic, the Plains of Abraham on the Qui Vive, Halloween and the Magic of a Traditional Christmas. These activities attracted some 14,000* visitors.
- Finished the first phase of a complete overhaul of its website at <www.ccbn-nbc.gc.ca> to bring it in line with Government On-Line standards. The website development will continue over the next few years.
- Kept up its efforts to obtain sponsorships and partners and maintain the same level as in previous years, that is, some $170,000.
- Invested some $16,000 in the review and improvement of interpretation activities, to bring them more in line with educational programs and clients' expectations, and in the preparation of new activities.
- Inaugurated the Louis S. St. Laurent Heritage House and its illumination.
- Invested some $17,000 in various equipment to improve the shows at the Edwin Bélanger Bandstand.
- Allotted some $16,000 to the first stage in a new military history exhibit.

Unlike in some previous years, the Commission was unable to obtain a sponsorship from Public Works and Government Services Canada (PWGSC). It had to make up for this (some $175,000) with a budgetary contribution obtained through Program Integrity. As a result, it was unable to do much more publicity for the Canada Odyssey exhibit or the Louis S. St. Laurent Heritage House.

Client satisfaction

As for client satisfaction, attendance of faithful clients is a revealing indicator; and such has been the case with the teaching interpretation activities, as many schools come back each year with groups from various grades, and with the Edwin Bélanger Bandstand, where people attend several shows during a given season. The increase in attendance at each show also points to increased client satisfaction. In 2002-2003, attendance at the Edwin Bélanger Bandstand rose by 38%, to 65,000* spectators.

Here again, the Commission lacks the requisite resources to do professional surveys to ascertain client satisfaction.

* *A tally of attendance at the activities is kept manually, but systematically, by Commission employees .*

PART IV: Management Practices

a) Modern Comptrollership

In 2002-2003, a study was completed of the capabilities of the National Battlefields Commission (NBC) vis-à-vis modern management practices. An action plan was prepared in 2003-2004 and subsequently implemented.

An analysis of the Commission's management practices showed a number of areas for improvement. Some of these improvements have already been made, in particular in the area of greater attention to human resources and work management and an improved interrelation between services thanks to more frequent group meetings to plan and monitor activities. Other areas for improvement may become evident over the next year.

b) Human Resource Management

A human resource management framework has been in effect at the Commission since 2000-2001. The above-mentioned assessment of modern management practices showed that certain improvements were required. In 2002-2003, the Commission appointed one of its management staff to deal with human resource management.

c) Risk Management

In 2002-2003 Consulting and Audit Canada did a review of internal audit priorities and identified the risks faced by the Commission on the basis of the rates set for small organizations. An internal audit plan was recommended for 2003-2004 and 2004-2005.

d) Government On-Line

In 2002-2003, the Commission took the first essential step to comply with the Government On-Line project. The code base for its website was overhauled in accordance with the standards in effect and with due regard for all the components needed to complete the site. Already, Canadians can more easily get to know the Commission and the services it offers. The website address is <www.ccbn-nbc.gc.ca>.

e) Service Standards

To date, the Commission has not established any service standards. However, it takes great care to respond promptly to any inquiries or complaints from the public in order to ensure quality service.

f) Regulatory Affairs

In accordance with what was said in the previous report, the National Battlefields Park By-law was revised and adopted at the beginning of the 2002-2003 fiscal year.

PART V: Horizontal Themes

a) Sustainable Development

As manager of a public park in an urban setting, efforts in regard to sustainable development consist of maintaining the tree population, safeguarding the integrity of the site and its natural resources and taking steps to protect the environment in the course of ongoing maintenance and conservation activities.

The preservation and conservation of a park, such as the Plains of Abraham, at the heart of the City, contributes to a certain extent to the protection of the environment and ensures that Canadians can relax in a green and pleasant environment. The Commission is adopting an ecological vision by respecting the environment in all it does. It manages a 108-hectare park with more than 6,000 listed trees representing upwards of 80 species. The tree cover helps to offset the greenhouse effect as it absorbs some 15 tonnes of CO_2 every year. The Commission also grows an assortment of flowers to beautify the Park. The Commission's greenhouses produced some 100,000 annuals, biennials and perennials. In fact, this park acts as the lungs of Québec City.

In this respect, the Commission is enhancing Canada's Performance by helping to provide a clean and healthy environment and preserve our natural spaces.

b) Social Union Framework Agreement

Because of the nature of its operations, the National Battlefields Commission is not much affected by the social union framework agreement. However, two aspects have a particular impact on the Commission: services for the disabled and the well-being of children.

In terms of services for the disabled, the Commission maintains access to various sectors and attractions, but is aware of the shortcomings in terms of disabled washroom facilities in the centre of the park. Public buildings are accessible, with the exception of some historic structures exempt from this requirement, notably the Martello Towers. An interpretation panel has been set up to provide information on the towers.

With regard to the well-being of children, the Commission is most active in the areas of education and enhancing cultural heritage. It provides, at reasonable cost, a variety of group and interpretative activities related to the historic, natural and scientific aspects of the Plains of Abraham. The Commission provides children with an enriching and educational experience, based on their level of schooling. The activities help to develop a desire for learning, respect for others and an interest in our heritage.

In this respect, the Commission is enhancing Canada's Performance by helping to create a more inclusive society that gives children a good start in life.

c) Service Improvement Initiative

As previously mentioned, the Commission has no recent general survey to assess client satisfaction. The professionally done 1998 survey and the in-house surveys of recent years have shown a high percentage of satisfaction with the work of the Commission (92%) and the maintenance of the site.

The Commission's budget is insufficient to conduct a large-scale survey such as was done in 1998. The in-house survey done in 2002-2003 shows that in general, clients are satisfied with the services and interpretation activities.

Attendance at activities may to some extent reflect client satisfaction, in particular when client fidelity is observed from one year to the next. In these cases, the clientele grew by some 19% on the average.

The Commission is constantly seeking to improve client satisfaction on every level: Site maintenance, quality of activities and services, exhibits, interpretation, etc.

Reporting Template for External Charging

($ thousands)

Name of Fee Activity *	Fee Type	Fee Setting Authority	2002-2003 Actual Revenues	Estimated Full Cost to provide good or service	Consultation and Analysis	Service Standard	Performance Results
Parking lots	(R and P)**	Minister's authority to set the price to be paid for the provision of services	$942,398	$202,514	Public consultation through the press and notices published in the Canada Gazette	No particular standard. Snow removal and maintenance of spaces. Parking attendant services available.	100 % use in summer and 80 % use in winter – some areas closed to traffic. Constitute the main revenue source
Educational activities and visitors welcoming	(R and P) ** Interpretation	Minister's authority to set the price to be paid for the provision of services	$249,114	$367,000	Public consultation through the press and notices published in the Canada Gazette	No particular standard. Information provided quickly. Ratio – one guide (interpretation) to 30 students	Increase in client base about 19 % Satisfaction with educational programs : 99 % rate them "excellent" or "good"
Rental of premises	Office rental	Contractual authority	$178,982	$24,298	Contract terms	Agreement signed between lessee and lessor.	No complaints, compliance with agreement.
Other revenue	Fees for use of site, vending machines and other services	Contractual authority and Minister's authority to set the price to be paid for the provision of services	$53,387	$13,533	Public consultation through the press and notices published in the Canada Gazette. Contract terms, as regards fees	Competitive price	More than 50 organizations use the site.

* Please note that Name of Fee Activity in this table does not correspond to the 2002-2003 RPP. The correction has been made for the 2003-2004 RPP. This will give us a consistent method for the financial statements, the RPP and the next performance report.

** (R et P) – Rights and privileges.

PART VI: Appendix

APPENDIX 1: Financial Performance

FINANCIAL PERFORMANCE OVERVIEW

It should be noted that in financial tables 1, 2, 3, and 4 below, the discrepancy between planned spending and total authorities and actual spending are due to special budget in particular for the renovation of the Louis S. St. Laurent Heritage House.

FINANCIAL TABLE APPLICABLE TO THE COMMISSION

1. Summary of Voted Appropriations
2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending
4. Resource Requirements by Organization and Business Line
5. Revenues

1. Summary of Voted Appropriations

Financial Requirements by Authority (Thousands of dollars)

Vote		2002-2003 Total Planned Spending	Total Authorities	Total Actual Spending
	The National Battlefields Commission			
65	Operating Expenditures	6,140	6,140	5,587
65 A	Operating Expenditures		985	1,229
65 A	Operating Expenditures		65	65
65 A	Operating Expenditures		94	94
65 A	Operating Expenditures		2	2
(S)	Expenditures pursuant to Section 29,1 (1) of *the Financial Administration Act*	1,200	1,424	1,424
(S)	Contributions to Employee Benefit plans	367	446	446
	Total Department	**7,707**	**9,156**	**8,847**

1. Main Estimates, Supplementary Estimates and other authorities.

2. Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending by Business Line (thousands of dollars)

The National Battlefields Commission	FTE*	Operating	Capital	Grants & Contributions	Total Gross Expenditures	Less: Respendable Revenues	Total Net Expenditures
Planned spending	50	7,602	105		7,707		7,707
(total authorities)	*50*	*8,864*	*292*		*9,156*		*9,156*
Total Actual spending	**50**	**8,555**	**292**		**8,847**		**8,847**
Other Revenues and Expenditures							
Respendable Revenues							(1,200)
(total authorities)							*(1,424)*
(Actual)							**(1,424)**
Cost of services provided by other departments							58
(total authorities)							*58*
(Actual)							**58**
Net Cost of the Program							6,565
(total authorities)							*7,790*
(Actual)							**7,481**

Note : Because of rounding off, figures may not add up to totals shown.

Operating includes contributions to employee benefit plans and ministers' allowances.

* Includes Operating Revenues pursuant to section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*.

3. Historical Comparison of Total Planned Spending to Actual Spending

Departmental Planned versus Actual Spending (thousands of dollars)

			2002-2003		
	Actual 2000-2001	Actual 2001-2002	Total Planned Spending	Total Authorities	Total Actual Spending
The National Battlefields Commission	12,300	10,093	7,707	9,156	8,847
Total	**12,300**	**10,093**	**7,707**	**9,156**	**8,847**

4. Resource Requirements by Organization and Business Line

Comparison of 2002-2003 RPP Planned Spending and Total Authorities to Actual Expenditures by Organization and Business Line (thousands of dollars)

		Business Lines			
The National Battlefields Commission	**FTE ***	**Conservation**	**Development**	**Administration**	**Total**
Planned spending	50	2,237	653	4,817	7,707
(total authorities)	50	*2,878*	*1,419*	*4,859*	*9,156*
Total Actual Spending	**50**	**2,569**	**1,419**	**4,859**	**8,847**
% of TOTAL		**31.43**	**15.50**	**53.07**	**100.0**

Note : Administration includes: $3,606,493 of Payments in Lieu of Taxes and special projects.

Total includes special budget allowed of $1,145,825, increase of $200,000 in expenditures pursuant to section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act* and contributions to employee benefit plans and minister' allowances.

*Includes Operating Revenues

5. Revenues

The increase in revenues in 2002-2003 over 2001-2002 largely came from admission fees, the gift shop, parking lots and rental of premises.

Revenues by Business Line (thousands of dollars)

Respendable Revenues

The National Battlefields Commission	Actual 2000-2001	Actual 2001-2002	2002-2003 Planned Revenues	2002-2003 Total Authorities	2002-2003 Actual
Fines and penalties	017	007			
Total Non-Tax Revenues	**017**	**007**			
Section 29.1 (1) of *the Financial Administration Act*					
-Parking lots:					
-Laurier	342	417	360	424	424
-Montcalm	060	058	053	060	060
-Street parking and Cap-aux-Diamants	118	194	183	198	198
-Discovery Pavilion	192	252	214	260	260
-Entrance and user fees:					
-Shop, Internet and vending machines		037	021	039	039
-Exhibits: Interpretation Centre, Martello Towers 1&2, Discovery Pavilion	028	054	055	064	064
-Guided bus tours	008	011	011	012	012
-Interpretation activities	085	157	150	155	155
-Various uses (sites, buildings)	019	034	031	033	033
-Rental of premises	206	138	122	179	179
Total Non-Tax Revenues	**1058**	**1352**	**1200**	**1424**	**1424**
Total Respendable Revenues	**1075**	**1359**	**1200**	**1424**	**1424**

APPENDIX 2: Consolidated Reporting

STORAGE TANKS

Status of Fuel Storage Tanks on The National Battlefields Commission owned land

Annual Report for April 30, 2003

As required under the CEPA, Part IV, *Registration of Storage Tank Systems for Petroleum Products and Allied Petroleum Products on Federal Lands Regulations*, this report provides the information set out in Schedule II of the aforementioned regulation, updated to December 31, 2002.

The following number of underground storage tank systems:

Three storage systems, two (gas and diesel) at the shops located at 701 Chemin St Louis, Québec City and one (fuel oil) at the greenhouses at 1230 Briand Avenue, Québec City are registered with the National Battlefields Commission and comply with the *Federal Underground Storage Tank Technical Guidelines*

STATUTORY ANNUAL REPORTS AND OTHER DEPARTMENTAL REPORTS

This Departmental Performance Report on the National Battlefields Commission replaces the annual report provided for under the Commission's incorporating instrument.

The National Battlefields Commission is required to produce the following reports annually:

- The Report on Plans and Priorities (Estimates);
- The Annual Report of *the Access to Information Act* and *the Privacy Act*;
- The Annual Review of the *Official Languages Act*.

APPENDIX 3: Other Information

RESOURCE PEOPLE

Michel Leullier, Commission Secretary
e-mail: michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca
Louise Germain, Assistant Secretary
e-mail: louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca
Anne Chouinard, Administrative Assistant
e-mail: anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca
Gérard Boulianne, Financial Officer
e-mail: gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

The National Battlefields Commission
390 de Bernières Avenue
Québec City (Québec)
G1R 2L7

Telephone: (418) 648-3506
Facsimile: (418) 648-3638
Web Site Address: www.ccbn-nbc.gc.ca

LEGISLATION ADMINISTERED AND ASSOCIATED REGULATIONS

Act respecting The National Battlefields at Québec, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments.

National Battlefields Park By-Law, SOR/2002-186, May 9, 2002.

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2003

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2003

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante :
www.tbs-sct.gc.ca.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des
Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/49-2003
ISBN 0-660-62411-7

Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement des rapports publics sur le rendement efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2003* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/guidance/gl-ld_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires, des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rapport sur le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes établis et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification et de rendement.

Le présent rapport peut être consulté sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :
Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 2003

HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien 5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux 7

PARTIE II : Organisation et contexte stratégique de la Commission

a) Mandat, vision et mission 9
b) Cadre de fonctionnement 10
1. Description des secteurs d'activités 10
2. Ressources humaines 11
c) Cadre d'intervention stratégique 11
1. Contexte 11
2. Ressources financières 12
3. Évolution aux cours des dernières années 12

PARTIE III : Information sur le rendement

1. Rendement global 15

2. Résultats stratégiques 15

2.1 Offrir un des plus prestigieux parcs au monde 15
2.2 Permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine 17
2.3 Assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays 20

PARTIE IV : Méthodes de gestion

a) Modernisation de la fonction de contrôleur 24
b) Gestion des ressources humaines 24
c) Gestion axée sur les risques 24
d) Gouvernement en direct 24
e) Normes de services 24
f) Affaires réglementaires 25

PARTIE V : Thèmes horizontaux

a) Développement durable 25
b) Entente-cadre pour l'union-sociale 25
c) L'initiative d'amélioration des services 26
Rapport concernant l'imposition des frais d'utilisation externe 27

PARTIE VI : Annexes

Annexe 1 : Rendement financier 28

Tableaux financiers applicables à la Commission 28
1. Sommaire des crédits approuvés 28
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 29
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles 29
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité 30
5. Recettes 31

Annexe 2 : Groupement des rapports 32

Réservoir de stockage 32
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels 32

Annexe 3 : Autres renseignements 33

Personnes ressources 33
Lois appliquées et règlements connexes 33

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend la Commission des champs de bataille nationaux, collabore avec des partenaires, d'un bout à l'autre du Canada, en vue d'élaborer des politiques et d'offrir des programmes destinés à renforcer les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et à aider les diverses communautés à mieux se comprendre.

La Commission des champs de bataille nationaux est devenue une fenêtre ouverte sur notre histoire, notre culture et notre patrimoine et participe à l'édification d'une société canadienne encore plus dynamique et plus diversifiée. À l'étranger, nous nous employons à présenter le Canada comme un modèle international de diversité qui se définit et se démarque par la richesse de son patrimoine culturel, son bilinguisme et son multiculturalisme.

Depuis près d'un siècle, la Commission des champs de bataille nationaux veille à la préservation des plaines d'Abraham qui comptent parmi les lieux historiques les plus importants au Canada. Elle offre aux Canadiens et aux Canadiennes accès à l'un des plus prestigieux parcs urbains au monde. Grâce à ses activités, la Commission contribue à améliorer la qualité de vie des gens d'ici et d'ailleurs en leur permettant de visiter ce lieu unique qui témoigne d'un chapitre important de notre histoire.

Le Rapport sur le rendement souligne les réalisations importantes de la Commission des champs de bataille nationaux, un membre clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Ce rapport présente aussi les résultats obtenus grâce aux efforts de collaboration et aux partenariats établis. De plus, il permet d'illustrer la contribution du gouvernement du Canada et de ses employés à la promotion et au soutien du travail des artistes, des athlètes ainsi que des communautés linguistiques et culturelles de chez nous.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Bien qu'étant une agence de petite taille au sein du portefeuille du Patrimoine canadien, la Commission des champs de bataille nationaux contribue à plusieurs égards à la mission du portefeuille dans la mesure de ses ressources humaines et financières. Ces actions visent à faire connaître l'histoire du pays, à conserver et mettre en valeur l'un des parcs historiques les plus importants au pays, à renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, à développer un sentiment de fierté et d'appartenance envers un site prestigieux du gouvernement du Canada, à promouvoir et célébrer la diversité culturelle et linguistique. Bref, son but est de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comprendre leurs origines, de mieux connaître leur pays et leur histoire et surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En 2002-2003, la Commission a poursuivi ses efforts pour assurer la conservation du territoire et son entretien à un niveau de qualité suffisant pour permettre que ce site demeure sécuritaire et prestigieux. De par sa localisation, la Commission se doit de maintenir une haute qualité du site afin qu'il projette une image positive du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec. Également, la Commission assure la mise en valeur du parc en offrant des activités et des services à la clientèle des plus satisfaisants.

L'année 2002-2003 a surtout été marquée par l'inauguration et l'ouverture au public de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Elle constitue d'ores et déjà un lieu d'accueil des visiteurs et un site de commémoration du grand personnage que fut l'ex-premier ministre du Canada au cours des années de 1948 à 1957. Elle rappelle à la fois sa carrière de juriste et de politicien, ses principales réalisations ainsi que sa vie de famille sur la Grande Allée de Québec.

En outre, cette année fut surtout une année de stabilisation et de maintien des services de qualité, d'études, d'analyse, de certains réaménagements et d'améliorations. La Commission est sensible à la nécessité d'évoluer en vue de l'atteinte de ses objectifs pour bien remplir son mandat, selon sa vision et la mission qu'elle se donne.

Bien qu'il apparaît à la Commission que ses ressources ne lui permettent pas d'assurer une promotion suffisante de ses services, ni d'atteindre le niveau souhaité en matière d'histoire et de service éducatif jugé requis pour bien remplir son mandat et contribuer à la mission du portefeuille, elle continue de déployer les efforts nécessaires. Elle s'efforce d'assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille, de permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes, de répondre aux priorités du gouvernement et de contribuer à l'atteinte de ses engagements.

Pour l'avenir, la Commission souhaite réaliser son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener en 2008, année de son 100e anniversaire. Cependant, cet objectif est fonction d'une consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et ses investissements sur une base régulière.

André Juneau
Président

PARTIE II : Organisation et contexte stratégique de la Commission

a) Mandat, vision et mission

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques)* et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec;
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

b) Cadre de fonctionnement

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constituante autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des plaines d'Abraham.

1. Description des secteurs d'activités

Selon la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) en vigueur pour 2002-2003, l'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que de ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public; pour les besoins du rapport, il est également fait état du résultat du nouveau Service culturel et technique dans cette section.

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers et comprend les paiements versés en remplacement d'impôts.

2. Ressources humaines

En 2002-2003, la Commission compte 50 équivalents temps plein (ÉTP) réparties comme suit : 28 permanents temps plein, 27 saisonniers, 17 sur appel, 8 permanents temps partiel et 17 étudiants pour un total de 97 employés durant la période la plus forte de l'année.

C) Cadre d'intervention stratégique

1. Contexte

Créée en 1908, la Commission des champs de bataille nationaux aura donc bientôt 100 ans (en 2008). Le territoire qu'elle administre est le site de pages importantes de l'histoire du Canada et déterminantes dans le sort de l'Amérique. Afin de bien remplir son mandat, en fait selon sa vision et sa mission, la Commission espère d'ici ce temps pouvoir avoir remis le parc en parfait état et avoir réalisé d'importantes étapes de mise en valeur de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent en bénéficier plus que jamais par la suite. Il reste encore beaucoup à faire.

C'est dans cet espoir que la Commission a œuvré en 2002-2003 et qu'elle œuvrera au cours des prochaines années, c'est-à-dire en prévision de son centenaire et dans l'ambiance inévitable de l'organisation des fêtes du 400^{e} anniversaire de la ville de Québec, puisque ce parc a été le plus important legs à la population à l'occasion des fêtes du Tricentenaire de Québec.

Le parc des Champs-de-Bataille est devenu un site rassembleur, situé au cœur de la ville de Québec et il représente une entité fédérale importante par son étendue, sa position stratégique et son niveau de fréquentation, soit plus de 4 000 000 de visiteurs/usagers par année. Il est d'ailleurs très convoité pour la tenue des principaux événements publics d'envergure à Québec, que ce soit les événements sociaux, sportifs, culturels ou récréatifs notamment le Carnaval de Québec, la Fête nationale, la Fête du Canada et le Festival d'été de Québec, etc. Tous ces événements, devenus des incontournables et faisant parfois partie de la tradition, créent une pression sur le territoire et exigent des mesures particulières de conservation.

La Commission subit également des pressions dans divers autres domaines notamment par l'embellissement des aires en périphérie du parc, l'investissement financier pour le développement de parcs ou d'aires de verdure, de musées ou d'attraits touristiques et culturels dans la région de Québec. Ces interventions obligent la Commission à redoubler d'efforts de façon à demeurer concurrentielle et parfois à accélérer les travaux de réaménagements de certains secteurs du parc. Enfin, les infrastructures du parc nécessiteraient d'importantes réfections dues à leur âge.

Le contexte socio-économique peut également avoir un impact sur le déroulement des activités tout comme la température peut avoir un impact sur la génération de revenus et contraindre sérieusement la Commission compte tenu de sa situation.

2. Ressources financières

Le budget global de la Commission est de 9 156 107 $ incluant le budget supplémentaire de 1 145 825 $ pour divers projets; 7 732 226 $ proviennent des crédits budgétaires gouvernementaux et 1 423 881 $ consistent en des revenus générés par la Commission. Il est important de noter que ces revenus représentent 15,55 % du budget global et que ceux-ci sont primordiaux pour l'atteinte du mandat de la Commission. Ils sont affectés tant au paiement des salaires qu'aux dépenses d'opération. Sans ces revenus, la Commission n'aurait pu maintenir le niveau d'entretien régulier ni atteindre le niveau de service actuel, notamment les activités pédagogiques et autres services publics. Toutefois, il est important de noter que ce montant constitue probablement le maximum possible dans la situation actuelle.

En 2002-2003, la Commission a pu bénéficier d'un apport budgétaire de 425 000 $ alloué dans le cadre de l'intégrité des programmes. Cette somme a été répartie parmi les divers services de façon à répondre aux besoins les plus importants et à dégager une certaine marge de manœuvre (258 000 $) pour pouvoir faire face aux imprévus, aux incontournables. Celle-ci doit aussi couvrir certaines dépenses en immobilisation. Cette somme est cependant insuffisante pour permettre à la Commission de réaliser un plan pluriannuel de réfection et de mise en valeur.

3. Évolution aux cours des dernières années

Pendant de nombreuses décennies, la Commission œuvra à la constitution du parc des Champs-de-Bataille et à son aménagement. Elle débuta modestement avec peu de ressources, à la mise en valeur du parc au cours des années 1980, et de façon un peu plus soutenue à partir des années 1990 avec la réalisation d'un Centre d'interprétation. Au cours des années suivantes, la Commission a obtenu certains budgets spéciaux pour des travaux de réfection visant principalement à assurer la sécurité des usagers et visiteurs ainsi que certains budgets pour la mise en valeur, notamment pour la réalisation de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et de l'exposition « Odyssée Canada » et un budget particulier pour assurer des installations convenables pour les organisateurs d'événements.

Objectifs importants

Compte tenu de l'importance du site comme parc historique au pays et comme parc urbain, la Commission considère que pour bien remplir son mandat, selon sa vision et la mission qu'elle se donne, elle doit pouvoir poursuivre les actions entreprises tout en orientant davantage celles-ci pour que leur impact se fasse davantage sentir pour tous les Canadiens et les Canadiennes. Les ressources actuelles ne lui permettent cependant pas

d'atteindre le niveau d'intervention comme elle le souhaiterait. À titre d'exemple, elle envisage de :

- Devenir la référence en matière de la Conquête et ce qui en découle pour l'histoire du Canada et de l'Amérique;
- Rendre accessible à l'échelle nationale des programmes éducatifs qui connaissent un grand succès;
- Développer des programmes d'interprétation et de vulgarisation et des outils pédagogiques pour différentes clientèles tant au niveau histoire que nature;
- Donner plus d'ampleur aux activités thématiques d'animation et créer divers liens avec des groupes;
- Tenir des fouilles archéologiques et créer des ateliers de participation;
- Réaménager certains secteurs du parc;
- Mettre en valeur le volet « nature »;
- Maintenir les aménagements horticoles plus longtemps l'automne;
- Accroître le niveau de certains spectacles offerts et supporter davantage le milieu culturel et la représentation de diverses communautés culturelles canadiennes;
- Offrir davantage de services aux visiteurs.

PARTIE III : Information sur le rendement

1. RENDEMENT GLOBAL

Globalement, la Commission des champs de bataille nationaux a rencontré ses obligations d'opérations régulières dans ses divers champs d'actions et a maintenu le niveau de service de l'année précédente. Elle a complété les rénovations de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et a procédé à son inauguration. En outre, en visant les objectifs ci-dessus mentionnés, la Commission a également réalisé le réaménagement de quelques secteurs du parc et a amélioré certains services et activités offerts au public. Ceux-ci sont plus spécifiquement expliqués dans la présentation des résultats.

En fait l'année 2002-2003 fut davantage une année de stabilisation et de maintien des services, d'études et d'analyse, bien que certaines actions contribueront à l'amélioration des services pour les années subséquentes : la refonte de son site Internet, à titre d'exemple.

2. RÉSULTATS STRATÉGIQUES

2.1 Offrir un des plus prestigieux parcs au monde

Contexte et historique

Le parc des Champs-de-Bataille (plaines d'Abraham) a été créé en 1908 dans la foulée des grands parcs urbains au monde tout en étant un des premiers parcs historiques créés au Canada. De par l'aménagement et l'horticulture et sa situation géographique, il se compte parmi les plus prestigieux parcs urbains au monde. Son aménagement a été réalisé par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédérick G. Todd. Il contribue à mettre en valeur le rôle du gouvernement du Canada au cœur de la capitale de la province de Québec.

La Commission a comme objectif de maintenir les aménagements de qualité pour préserver la notoriété de ce parc et continuer d'offrir à la population canadienne l'un des plus prestigieux parcs au monde.

Affectation des ressources

Les ressources allouées pour l'atteinte du résultat souhaité constituent principalement le budget régulier du service de l'aménagement, de l'horticulture et de l'arboriculture qui est de 551 840 $. Cette somme comprend 150 000$ provenant du programme d'intégrité.

Partenaires

En regard de l'atteinte de cet important objectif, la Commission est le principal maître d'œuvre. Les partenaires présents jouent en fait un rôle de promotion de ce site horticole, puisque la Commission est membre d'associations comme l'Association des Jardins du Québec, et en regard d'activités pour faire connaître diverses facettes des sciences de la nature et sensibiliser la population à l'importance de protéger l'environnement. Au nombre des partenaires de la fête de la nature en 2002, mentionnons le ministère des Ressources naturelles du Canada, le Jardin zoologique du Québec, la Société de l'arbre du Québec, le journal Le Soleil et la firme paysagiste Enviram.

Objectifs clés et résultats généraux

Pour la Commission, offrir un des plus prestigieux parcs au monde, contribue à :

- Renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard de ce parc et ainsi du gouvernement du Canada au cœur de la ville de Québec;
- Sensibiliser la population à l'importance de la protection de l'environnement et de la nature dans la vie de tous les jours;
- Faire découvrir aux milliers de visiteurs et usagers la valeur patrimoniale de ce parc de par ses richesses historiques, culturelles, récréatives et naturelles;

Enjeux et risques

Pour ce faire, la Commission doit maintenir le niveau de qualité des aménagements tout en maintenant un rapport de qualité d'embellissement par rapport aux nouveaux aménagements environnants et en étant parfois confrontée à la nécessité de modifier ces échéanciers de travaux. Le défi est de taille vu le peu de marge de manœuvre tant au niveau financier que des ressources humaines. D'autre part, le parc fêtera ses 100 ans en 2008 et plusieurs secteurs nécessitent un réaménagement ou un rajeunissement. Certains travaux seront aussi requis pour assurer la sécurité des visiteurs. Cet aspect, marié à l'intérêt grandissant pour l'horticulture parmi la population, contribue à accroître les attentes et les obligations de la Commission en cette matière.

Liens avec le RPP

À l'égard de l'objectif d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde et en fonction des plans et priorités établis pour 2002-2003, la Commission a réalisé, en plus de maintenir la qualité des aménagements considérés comme très satisfaisants, certains réaménagements aux endroits les plus fréquentés pour une somme supplémentaire de 40 000 $, permettant ainsi de mettre en valeur quelques attraits principaux du parc. Elle entreprit au niveau conceptuel l'amélioration des entrées piétonnes du parc. Elle réalisa un aménagement paysager pour mettre en valeur la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Une activité « fête de la nature » fut tenue en vue de faire connaître les services de la Commission, son patrimoine naturel et horticole et pour sensibiliser les visiteurs à l'importance de la nature

dans la vie de tous les jours. Il est à noter que les activités d'animation et de sensibilisation sont par contre couvertes par le budget des communications.

La Commission a alloué des ressources supplémentaires de l'ordre de 50 000 $ pour permettre le maintien des aménagements floraux plus longuement que les années précédentes pour le bénéfice des usagers et visiteurs, compte tenu de la présence de nombreux touristes en septembre et début octobre, de saisons automnales plus chaudes et pour divers travaux horticoles, notamment l'entretien des arbustes.

Chacun des services de la Commission s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde bien que le plus visé par cet objectif soit le service de l'aménagement, de l'horticulture et de l'arboriculture.

Satisfaction de la clientèle

La Commission n'a pas de ressources suffisantes pour réaliser un sondage professionnel permettant de déterminer la satisfaction de la clientèle. Un sondage professionnel fait en 1998 a démontré que 92 % des visiteurs/usagers étaient satisfaits (très ou assez) du travail effectué par la Commission comme gestionnaire du site. Quelques sondages maisons plus récents ont permis de vérifier cette satisfaction. Toutefois, aucune donnée précise récente ne peut être fournie. Cependant, en se basant sur les commentaires obtenus des visiteurs et les observations de son personnel, la Commission estime que le degré de satisfaction s'est maintenu pour 2002-2003.

2.2 Permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine

Contexte et historique

Pour bien remplir son mandat, la Commission doit procéder à des opérations de conservation du territoire, à son entretien, à des réfections importantes lorsque requis ainsi qu'à des opérations de surveillance de ses propriétés et de sécurité pour les usagers afin de prévenir des accidents et des détériorations. Elle se doit également de faire respecter les règlements applicables sur le territoire, à savoir le règlement du parc et le règlement sur la circulation routière.

Le principal défi de la Commission, pour l'atteinte de ce résultat, est de maintenir l'équilibre entre ses vocations historique et urbaine sur son territoire, c'est-à-dire entre son rôle d'interprétation de l'histoire et l'utilisation de celui-ci pour des activités publiques populaires. Elle doit aussi assurer le maintien du caractère paisible du parc tout en en faisant un endroit dynamique et accessible pour la population.

Affectation des ressources

Les ressources allouées pour l'atteinte du résultat souhaité constituent principalement le budget régulier du service de l'entretien 1 033 159 $ et celui du service de la sécurité 333 075 $ pour un total de 1 366 234 $ incluant la répartition du budget de l'intégrité des programmes respectivement de 88 000 $ et 20 000 $.

Partenaires

Pour l'atteinte de ce résultat, la Commission bénéficie depuis plusieurs années d'un partenariat de la **Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, de réfection et de prêt d'équipement et ce, pour une valeur approximative de 100 000 $. De plus, elle profite d'une collaboration avec le **ministère de la Défense nationale** pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et l'utilisation d'une aire de stationnement. La **Ville de Québec** supporte également la Commission en regard de diverses infractions ou accidents qui peuvent survenir sur le territoire.

Objectifs clés et résultats généraux

Pour la Commission, permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité du parc des Champs-de-Bataille consiste à :

- Permettre qu'un territoire fédéral au cœur de la ville de Québec soit un lieu rassembleur où il fait bon se retrouver, se divertir et échanger.
- Permettre que ce territoire soit utilisé pour ses fonctions historique, culturelle, récréative et naturelle.
- Permettre son utilisation pour le bien-être de la population par son aspect à la fois détente et activité sportive.
- Contribuer à resserrer le tissu social canadien et à renforcer les valeurs qui nous distinguent (respect de la diversité).
- Contribuer au développement du sentiment d'identité en gérant, entretenant et en aménageant le territoire de manière à ce que les usagers et visiteurs soient fiers de ce parc, de leur parc, propriété importante à Québec.

Enjeux et risques

Le niveau d'entretien et de sécurité est fonction de l'utilisation du site. Il s'avère que celle-ci a beaucoup augmenté au cours des dernières années et la Commission reçoit maintenant de plus en plus de demandes de groupes divers pour l'utilisation du parc. Une telle fréquentation implique des ressources pour l'établissement des ententes pour le contrôle, l'entretien et le nettoyage du site et des bâtiments. Biens que certaines organisations doivent débourser pour compenser ces travaux ou doivent les exécuter elles-mêmes, il n'en demeure pas moins une pression qu'une institution comme la Commission, qui joue un rôle socio-économique majeur, se doit de rencontrer.

Au cours de l'année 2002-2003, après entente avec certaines organisations, la méthode de gestion pour l'entretien et les réparations de terrain sur les plaines d'Abraham a été modifiée. Ainsi, il a été convenu que la Commission se chargerait de la gestion du terrain afin d'exercer un meilleur contrôle et s'assurer d'une meilleure qualité de réparations et d'entretien du site après chaque utilisation. Cette nouvelle méthode permettra à un plus grand nombre de visiteurs/usagers de bénéficier, d'admirer et de profiter, à l'instar de certaines organisations, de ces espaces de verdure très convoités des plaines d'Abraham.

L'entretien et la sécurité sont aussi fonction de l'âge des infrastructures pour lesquels plusieurs nécessiteraient des réparations importantes. À titre d'exemple, des routes sont très détériorées et des trottoirs seront bientôt dangereux pour les usagers.

D'autre part, la Commission souhaite procéder à la réfection de plusieurs infrastructures d'ici 2008, c'est-à-dire son 100e anniversaire qui coïncide avec le 400e de la ville de Québec, de manière à ce que le parc des Champs-de-Bataille soit dans un état des plus satisfaisants et sécuritaires pour cette occasion, et ce, à l'instar de tous les réaménagements et des embellissements que la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale réalisent en périphérie du parc.

Enfin, comme mentionné précédemment, la Commission ne dispose que d'une très faible marge de manœuvre budgétaire pour faire face à des imprévus ou des bris importants.

Liens avec le RPP et résultats spécifiques

En regard de son rapport sur les plans et priorités pour 2002-2003, la Commission a :

- assuré la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens et a entretenu les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures en fonction des budgets qu'elle possédait, donc pour des opérations courantes.
- terminé les travaux de réfection de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent (au coût de 172 000 $) et entrepris l'entretien de cet immeuble. Cette maison est maintenant ouverte au public. Tel que prévu, l'immeuble permet de générer des revenus de l'ordre de 40 000 $ qui contribuent à son entretien et son opération.
- effectué certains réaménagements tels qu'indiqués, mais les réalisations sont plutôt soulignées pour l'atteinte du résultat précédent, ayant davantage relevé du service de l'aménagement.
- poursuivi sa collaboration avec la Ville de Québec qui lui offre une contribution en services évaluée approximativement à 100 000 $.
- alloué une somme supplémentaire en 2002-2003 par rapport à l'année précédente de 33 000 $ pour l'entretien et de 20 000 $ pour la sécurité, suite à un apport financier dans le cadre de l'intégrité des programmes.
- permis l'utilisation du territoire du parc des Champs-de-Bataille pour de grands événements comme le Carnaval de Québec, la Fête nationale, la Fête du Canada, le Festival d'été de Québec et pour la tenue d'environ une cinquantaine d'autres

événements de moindre envergure, mais ayant des retombées économiques, sociales et culturelles d'importance pour la ville de Québec et sa région.
alloué environ 116 000 $ pour entreprendre la signalisation directionnelle, l'identification des rues du parc, la réfection de clôtures ornementales et la réalisation de diverses études, notamment en vue du réaménagement du terrain des sports, du réseau d'éclairage, d'un mur de soutènement, etc.

Satisfaction de la clientèle

Relativement à la satisfaction de la clientèle, la situation est la même qu'en regard du résultat précédent.

En tout temps la Commission vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes de tout âge puissent s'aventurer en toute sécurité à pied, à vélo, en voiture et à ski de fond aux endroits accessibles et permis sur le parc. Ainsi, la Commission contribue à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels et patrimoniaux et contribue à mettre en valeur le rôle du gouvernement du Canada.

2.3 Assurer la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays

Contexte et historique

Au-delà de la nécessité de protéger l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille, de son aménagement, de sa beauté, et d'assurer son entretien et la sécurité sur celui-ci et permettre son utilisation, la Commission entend mettre en valeur ce territoire, faire connaître son histoire, devenir une référence en matière de l'histoire des batailles et de la Conquête. Elle se doit donc d'être dynamique et assurer la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation à ses richesses, à son histoire et celle du pays.

Affectation des ressources

Pour l'atteinte de ce résultat, trois services œuvrent avec leur budget respectif à son atteinte.

Le Service à la clientèle, avec un budget de 600 766 $ offre diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment des visites guidées et des activités d'animation pédagogique. De plus, il gère des expositions et l'accueil de ses visiteurs comme le Centre d'interprétation des batailles, l'exposition « Odyssée Canada » présentant l'histoire du Canada, les tours Martello et la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent qui a été ouverte au public au cours de l'été 2002.

Le Service culturel et technique avec un budget de 72 200 $ offre une quarantaine de spectacles gratuits au kiosque Edwin-Bélanger et assure l'entretien technique des expositions.

Le Service des communications, avec un budget de 215 712 $ fait connaître l'ensemble des services et des activités de la Commission et contribue à l'organisation d'événements ponctuels pour faire connaître diverses facettes des plaines d'Abraham (parc des Champs-de-Bataille).

Pour l'atteinte de ce résultat, les ressources totales, étant majoritairement des dépenses relatives à la mise en valeur, sont de 888 678 $. Le programme d'intégrité a permis d'allouer de nouvelles ressources pour ses opérations courantes pour ces services de l'ordre de 40 000 $.

Partenaires

Tous ces services bénéficient de divers partenariats qui contribuent au succès de leurs activités. Ce sont notamment des commandites, soit du Journal de Québec, de CITF Rock Détente, TQS, du journal Le Soleil, FM 93, permettant la visibilité des services, des activités et des spectacles dans les médias. Également, un échange de services avec le Musée national des beaux-arts du Québec (auparavant connu sous le nom de Musée du Québec) permet l'utilisation d'un local pour le Centre d'interprétation. De plus, des partenaires de diverses associations touristiques permettent l'établissement de forfaits, comme La Citadelle de Québec, Parcs Canada, l'Observatoire de la Capitale et les Chalets Mont Sainte-Anne.

En 2002-2003, la valeur des partenariats était de l'ordre d'environ 170 000 $. Certains partenaires offraient à la Commission de la publicité gratuite, d'autres attribuaient des rabais ou encore d'autres offraient des prix de participation lors des activités spéciales organisées par la Commission.

Objectifs clés et résultats généraux

Les activités et services de la Commission contribuent dans une certaine mesure aux objectifs stratégiques de Patrimoine Canada comme :

- Faire preuve d'initiative pour faire connaître l'histoire du Canada;
- Contribuer à resserrer le tissu social canadien et à renforcer les valeurs qui nous distinguent (respect de la diversité) en contribuant à faire connaître l'histoire de l'époque de la Conquête et de la période de la Nouvelle-France par les expositions et les diverses activités d'animation.
- Permettre de comprendre l'origine de la dualité canadienne et linguistique ainsi que l'apport de la nation Amérindienne par les expositions et les activités d'animation.

- Permettre de comprendre l'héritage laissé par les Français, les Britanniques, les Canadiens et les Amérindiens cohabitant en Nouvelle-France, par les expositions et les activités d'animation.
- Favoriser l'accès et la participation à la vie culturelle au Canada en organisant des spectacles et en permettant à des artistes y compris des artistes de la relève et de diverses provinces de se produire et en contribuant à les faire connaître.

Enjeux et risques

En matière de mise en valeur et dans le but de remplir son mandat, comme la Commission le souhaite, le défi est important, mais très stimulant. Il reste énormément à faire compte tenu de l'énorme potentiel qu'offrent le territoire, son histoire, celle du pays reliée à celui-ci et à la Conquête, et pour atteindre de façon plus marquée les objectifs clés ci-dessus mentionnés.

L'enjeu principal est de faire des pas importants d'ici 2008, pour le 100e anniversaire de la Commission. Dès cette année-là, la Commission devrait occuper la place qui lui revient et étendre davantage son champ d'action à l'échelle nationale. Toutefois, elle risque de ne pas avoir les ressources financières requises.

Liens avec le RPP et résultats spécifiques

En regard de son rapport sur les plans et priorités pour 2002-2003, la Commission a :

- accueilli de nombreux visiteurs au Centre d'interprétation, aux tours Martello, à l'activité « Conseil de guerre », au tour guidé en autobus, à l'exposition « Odyssée Canada » dont la fréquentation totale se chiffre à environ 36 160* visiteurs. Le nombre de visiteurs en 2002-2003 s'est maintenu par rapport à l'année précédente.
- fait la prestation d'environ une quarantaine d'activités d'animation pédagogique à divers groupes scolaires et d'adultes. La fréquentation s'élève à 1 019* groupes, soit environ 39 208* participants représentant une augmentation de près de 19 % par rapport à l'année précédente.
- organisé des événements thématiques tel que la Grande fête de la nature, le Grand pique-nique d'Abraham, les plaines d'Abraham sur un pied d'alerte, sur l'Halloween et la magie d'un Noël d'antan. Ces activités ont attiré environ 14 000* visiteurs.
- complété la première phase de la réfection complète de son site Internet (www.ccbn-nbc.gc.ca) pour le rendre conforme aux normes du Gouvernement en direct. Son développement se poursuivra au cours de quelques années.
- maintenu ses efforts pour l'obtention de commandites et de partenaires et a maintenu le même niveau que les années précédentes, soit environ 170 000 $.
- investi environ 16 000 $ pour la révision et la bonification d'activités d'animation afin qu'elles répondent mieux aux programmes éducatifs et aux attentes des clients ainsi que pour la préparation de nouvelles activités.
- procédé à l'inauguration de la Maison patrimoniale Louis S. St-Laurent et à sa mise en lumière.

- investi environ 17 000 $ pour divers équipements visant à améliorer la présentation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger.
- alloué environ 16 000 $ comme première étape d'une nouvelle exposition relative à l'histoire militaire.

La Commission n'a pu obtenir, contrairement à quelques années précédentes, de commandite de Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC). Elle a dû compenser (175 000 $) par l'apport budgétaire obtenu pour l'intégrité du programme. Elle n'a donc pas pu accroître beaucoup sa promotion de l'exposition « Odyssée Canada » ni celle de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

Satisfaction de la clientèle

Quant à la satisfaction de la clientèle, la fréquentation d'une clientèle fidèle est un indice révélateur; ce qui est le cas pour les activités d'animation pédagogique alors que plusieurs écoles reviennent annuellement avec les groupes de divers niveaux scolaires ainsi qu'au kiosque Edwin-Bélanger où les gens assistent à plusieurs spectacles dans une saison. L'augmentation des foules à chaque spectacle est également révélatrice de la satisfaction de la clientèle. En 2002-2003, la clientèle au kiosque Edwin-Bélanger s'est accrue de 38 % passant ainsi à 65 000* spectateurs.

Encore ici, la Commission ne possède pas les ressources nécessaires pour se permettre de réaliser des sondages professionnels pour connaître la satisfaction de la clientèle.

* *L'évaluation de la fréquentation des activités est faite manuellement et systématiquement par les employés de la Commission.*

PARTIE IV : Méthodes de gestion

a) Modernisation de la fonction de contrôleur

En 2002-2003, une étude visant à évaluer les capacités de la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) en regard des pratiques modernes de gestion a été complétée. Un plan d'action sera préparé en 2003-2004 et mis en œuvre par la suite.

Suite à l'analyse des pratiques de gestion, la Commission a constaté quelques aspects à améliorer. Certains ont déjà été mis en œuvre, notamment apporter davantage d'attention aux ressources humaines et dans la gestion du travail et améliorer l'interrelation entre les services en augmentant les rencontres de groupe pour la planification et le contrôle des activités. D'autres aspects à améliorer pourront se concrétiser au cours de la prochaine année.

b) Gestion des ressources humaines

Un cadre de gestion des ressources humaines est en vigueur à la Commission depuis 2000-2001. L'évaluation des pratiques modernes de gestion ci-dessus mentionnée a révélé que certaines améliorations devraient être mises en place. La Commission a désigné en 2002-2003 une personne au sein de la direction pour s'occuper de la gestion des ressources humaines.

c) Gestion axée sur les risques

Conseils et Vérification Canada a procédé au cours de 2002-2003 à un examen des priorités de vérification interne et de l'identification des risques pour la Commission selon les barèmes établis pour les petits organismes. Un plan de vérification interne pour 2003-2004 et 2004-2005 a été recommandé.

d) Gouvernement en direct

En 2002-2003, la Commission a réalisé la première étape essentielle pour se conformer au projet du Gouvernement en direct. La base de son site Internet a été refaite selon les normes en vigueur et en tenant compte de l'ensemble des composantes pour compléter le site. D'ores et déjà, les Canadiens et les Canadiennes peuvent mieux connaître la Commission et les services qu'elle offre. L'adresse est www.ccbn-nbc.gc.ca.

e) Normes de services

À ce jour, la Commission n'a pas établi de normes de services. Elle se fait toutefois un devoir de répondre avec promptitude à toute demande d'information ou toute plainte de la population ou de la clientèle afin d'assurer un service de qualité.

f) Affaires réglementaires

Conformément à ce qui a été mentionné dans le rapport précédent, le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille a été révisé et adopté au début de l'année financière 2002-2003.

PARTIE V : Thèmes horizontaux

a) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ses efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. La Commission aborde une vision écologique en respectant l'environnement dans ses interventions. Elle bénéficie d'un parc de 108 hectares où l'on y retrouve plus de 6000 arbres répertoriés représentant au-delà de 80 espèces. Ces derniers contribuent à contrecarrer l'effet de serre, puisqu'ils absorbent approximativement 15 tonnes de $C0_2$ annuellement. La Commission cultive également toutes les fleurs nécessaires à l'embellissement du parc. Quelque 100 000 plantes annuelles, bisannuelles et vivaces sont produites dans les serres de la Commission. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

À cet égard, la Commission contribue au Rendement du Canada en contribuant à assurer un environnement propre et sain et à préserver nos espaces naturels.

b) Entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attraits du parc, mais elle est consciente des lacunes en ce qui concerne les services sanitaires pour personnes handicapées au centre du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit une information de base.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine.

À cet égard, la Commission contribue au Rendement du Canada en participant à la création d'une société plus inclusive qui donne aux enfants un bon départ dans la vie.

c) L'initiative d'amélioration des services

Comme il est mentionné précédemment, la Commission ne possède pas de sondage récent général pour évaluer la satisfaction de sa clientèle. Celui de 1998 réalisé par des professionnels et les sondages maisons des dernières années ont démontré un haut pourcentage de satisfaction à l'égard du travail effectué par la Commission (92 %) et pour l'entretien du site.

Le budget de la Commission ne lui permet pas de procéder à un sondage d'opinion d'importance comme en 1998. Le sondage maison réalisé en 2002-2003 démontre qu'en général la clientèle est satisfaite de la qualité des services et des activités d'animation.

La fréquentation aux activités peut, dans une certaine mesure, refléter la satisfaction de la clientèle en particulier lorsqu'on peut remarquer une fidélité d'année en année. Dans ces cas, la clientèle s'est accrue d'environ 19 % en moyenne.

La Commission fait des efforts constants afin d'améliorer la satisfaction de la clientèle sur tous les points : entretien du site, qualité des activités et services, expositions, animation, etc.

Rapport concernant l'imposition de frais d'utilisation externe

(en milliers de dollars)

Nom de l'activité *	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Recettes réelles en 2002-2003	Coût total prévu pour fournir le bien ou le service	Consultation et analyse	Norme de service	Résultats sur le rendement
Stationnements	(D et P)**	Pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	942 398 $	202 514 $	Consultation publique dans les journaux et avis publié dans la Gazette du Canada	Aucune norme particulière. Déneigement et entretien des espaces. Services d'un préposé aux stationnements disponibles.	100 % d'utilisation en période estivale et 80 % d'utilisation durant l'hiver – certains secteurs fermés à la circulation. Constituent la principale source de revenus
Activités pédagogiques et accueil	(D et P)** animations	Pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	249 114 $	367 000 $	Consultation publique dans les journaux et avis public dans la Gazette du Canada	Aucune norme particulière. Information fournie avec célérité. Ratio – un animateur pour 30 étudiants.	Augmentation de la clientèle d'environ 19 % Satisfaction des programmes éducatifs – 99 % déclarent qu'ils sont excellents ou bons
Loyers	Location de bureaux	Pouvoir contractuel	178 982 $	24 298 $	Selon le marché	Entente signée entre locataire et locateur	Aucune plainte, respect de l'entente.
Autres revenus	Droits d'utilisation du site, machines distributrices et autres services	Pouvoir contractuel et pouvoir de la ministre de fixer le prix à payer pour la fourniture de services	53 387 $	13 533 $	Consultation publique dans les journaux et avis public dans la Gazette du Canada. Selon le marché, pour les droits	Prix concurrentiel	Plus de 50 organismes utilisent le site

* Prendre note que le nom de l'activité dans ce tableau ne correspond pas au RPP 2002-2003. La correction a été faite pour le RPP 2003-2004. Ceci nous donnera une méthode constante entre les états financiers, le RPP et le prochain rapport de rendement.

** (D et P) – Droits et privilèges.

PARTIE VI : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus, notamment pour la rénovation de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Recettes

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit		2002-2003 Total des Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des Dépenses réelles
	Commission des champs de bataille nationaux			
65	Dépenses du Programme	6,140	6,140	5,587
65 A	Dépenses du Programme		985	1,229
65 A	Dépenses du Programme		65	65
65 A	Dépenses du Programme		94	94
65 A	Dépenses du Programme		2	2
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1,200	1,424	1,424
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	367	446	446
	Total pour le ministère	**7,707**	**9,156**	**8,847**

1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Commission des champs de bataille nationaux	ETP*	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
Dépenses prévues	50	7,602	105		7,707		7,707
(autorisations totales)	*50*	*8,864*	*292*		*9,156*		*9,156*
Total des dépenses réelles	**50**	**8,555**	**292**		**8,847**		**8,847**
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(1,200)
(autorisations totales)							*(1,424)*
(Réelles)							**(1,424)**
Coût des services offerts par d'autres ministères							58
(autorisations totales)							*58*
(Réelles)							**58**
Coût net du programme							6,565
(autorisations totales)							*7,790*
(Réelles)							**7,481**

Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

* Incluent le programme des revenus en vertu de l'article 29.1 (1) de la L.G.F.P..

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)

			2002-2003		
	Dépenses réelles 2000-2001	Dépenses réelles 2001-2002	Total des Dépenses prévues	Autorisations totales	Total des Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux	12,300	10,093	7,707	9,156	8,847
Total	**12,300**	**10,093**	**7,707**	**9,156**	**8,847**

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2002-2003 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)

		Secteurs d'activités			
Commission des champs de bataille nationaux	**ÉTP ***	**Conservation**	**Mise en valeur**	**Administration**	**Total**
Dépenses prévues	50	2,237	653	4,817	7,707
(autorisations totales)	50	*2,878*	*1,419*	*4,859*	*9,156*
Total des dépenses réelles	**50**	**2,569**	**1,419**	**4,859**	**8,847**
% du TOTAL		**31.43**	**15.50**	**53.07**	**100.0**

Nota : L'Administration comprend : les paiements versés en remplacement d'impôts 3 606 493 $ et les projets spéciaux.

Le total inclut un budget spécial alloué et transfert de 1 145 825 $, une augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (200 000 $) et les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

* incluent le programme des revenus

5. Recettes

L'augmentation des revenus en 2002-2003 par rapport à 2001-2002 s'est surtout fait sentir au niveau des droits d'entrées, de la boutique de souvenirs, des stationnements et la location de locaux.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)
Recettes disponibles

Commission des champs de bataille nationaux	Recettes réelles 2000-2001	Recettes réelles 2001-2002	2002-2003 Recettes prévues	2002-2003 Autorisations totales	2002-2003 Recettes réelles
Amendes et pénalités	017	007			
Total des recettes non fiscales	**017**	**007**			
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*					
-Stationnements :					
-Laurier	342	417	360	424	424
-Montcalm	060	058	053	060	060
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	118	194	183	198	198
-Maison de la découverte	192	252	214	260	260
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Boutique, Internet et distributrices		037	021	039	039
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2, Maison de la découverte (MDLD)	028	054	055	064	064
-Tours guidés en autobus	008	011	011	012	012
-Activités d'animation	085	157	150	155	155
-Utilisations diverses (sites, locaux)	019	034	031	033	033
-Location de locaux	206	138	122	179	179
Total des recettes non fiscales	**1058**	**1352**	**1200**	**1424**	**1424**
Total des recettes disponibles	**1075**	**1359**	**1200**	**1424**	**1424**

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2003

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2002.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux.
Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignement personnels*;
- Le bilan annuel de *la Loi sur les langues officielles*.

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission
Courrier électronique : michel.leullier@ccbn-nbc.gc.ca
Louise Germain, secrétaire adjointe
Courrier électronique : louise.germain@ccbn-nbc.gc.ca
Anne Chouinard, adjointe à l'administration
Courrier électronique : anne.chouinard@ccbn-nbc.gc.ca
Gérard Boulianne, agent financier
Courrier électronique : gerard.boulianne@ccbn-nbc.gc.ca

Commission des champs de bataille nationaux
390 av. de Bernières
Québec (Québec)
G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur (418) 648-3638
Adresse du site Web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/2002-186, 9 mai 2002.